

Service de médecine du travail

Module de médecine du travail  
Période du 20/01/2019 au 07/02/2019  
Contrôle des connaissances Lundi le 10/02/2019

**Q1: Le psychosyndrome organique est en rapport avec l'exposition professionnelle au(x)**

- A. Monoxyde de carbone
- B. Mercure.
- C. Organophosphorés.
- D. Plomb.
- E. Solvants

**Q2: La quantité des vapeurs absorbées au niveau alvéolaire après inhalation des vapeurs des solvants peut être importante. Cette absorption excessive dépend de plusieurs facteurs dont:**

1. Le travail en ambiance froide.
2. L'hypoventilation.
3. L'effort physique intense.
4. Quand la température à laquelle est porté le produit utilisé est élevée
5. La forme d'utilisation du produit.

A(1, 3, 5)

B(1, 2, 5)

C(2, 4, 5)

D(3, 4, 5)

E(1, 2, 3)

**Q3: L'acné chlorée est une dermatose due :**

- A. Au contact avec les dérivés phénolés
- B. Au contact avec les dérivés chlorés
- C. A une exposition aux dérivés phénoliques chlorés
- D. A une exposition professionnelle au benzène
- E. Au contact avec les aldéhydes

**Q4: Une urticaire se caractérise par :**

- A. Une éruption acnéiforme
- B. Une éruption bulleuse
- C. Des papulo-pustules
- D. Une éruption vésiculo-prurigineuse
- E. Des placards érythémateux prurigineux

**Q5: Une dermatose arrondie avec prurit, érythème et squames et évoluant concentriquement est une :**

- A. Dépigmentation cutanée
- B. Eruption acnéiforme
- C. Acné chlorée
- D. Urticaire
- E. Dermatophytie de la peau glabre

**Q6: Une éruption cutanée hyperkératosique avec pulpite, érythème et fissure est :**

- A. Une dermatite irritative
- B. Un impétigo
- C. Un eczéma de contact allergique
- D. Une dermite d'usure
- E. Une urticaire

**Q7: Les rayonnements Gamma ont les caractéristiques suivantes sauf une, laquelle?**

- A. Sont des rayonnements photoniques
- B. Sont des rayonnements corpusculaires
- C. Sont des rayonnements très pénétrants
- D. Sont des rayonnements électromagnétiques
- E. Sont d'origine nucléaire

**Q8: Un tissu radiosensible est un tissu**

- 1. Qui se se divise peu
- 2. Riche en graisses
- 3. Peu différencié
- 4. Se divise fréquemment
- 5. Très différencié

A(1, 2, 5)

B(2, 3)

C(1, 3)

D(3, 4)

E(2, 3, 5)

**Q9: Les propositions suivantes concernent les effets stochastiques des rayonnements ionisants sauf une, laquelle?**

- A. Touchent tous les tissus de l'organisme
- B. Sont d'apparition rapide
- C. Apparaissent à partir d'un certain seuil
- D. Sont irréversibles
- E. Ne sont pas spécifiques

**Q10: Parmi les facteurs de risque suivants, lesquels sont indispensables au développement des TMS ?**

- 1. Le travail statique
- 2. Le diabète
- 3. Le sexe
- 4. Les gestes répétitifs
- 5. Le stress
- 6. Les efforts excessifs

A(1, 2, 3, 4, 5, 6)

B(1, 3, 4, 6)

C(4, 6)

D(1, 4, 5, 6)

E(1, 4, 6)

**Q11: Parmi les paramètres biologiques suivants, lequel évoque le diagnostic d'une intoxication aiguë aux organophosphorés?**

- A. La cétolyse hépatique
- B. La réduction de l'activité de l'acétylcholinestérase globulaire
- C. La coagulation intravasculaire vasculaire disséminée
- D. L'inhibition de l'acétylcholine
- E. L'inhibition de l'activité de l'acétylcholinestérase érythrocytaire

Q12: A propos du syndrome dit "intermédiaire" les réponses suivantes sont exactes sauf une, laquelle?

24. 36h

- A. Survient entre la fin de la crise cholinergique et avant un éventuel syndrome retardé
- B. D'apparition progressive après une intoxication aigue aux organophosphorés
- C. En rapport avec une inhibition intense et prolongée de l'acétylcholinestérase au niveau de la plaque motrice
- D. Caractérisé par une paralysie respiratoire et une parésie des muscles proximaux
- E. D'apparition brutale après une intoxication aigue aux organophosphorés

Q13: Parmi les propositions suivantes concernant le traitement de l'intoxication aigue aux organophosphorés par les réactivateurs de l'acétylcholinestérase, lesquelles sont exactes?

1. Permettent la réactivation de l'acetylcholine
2. La posologie chez l'adulte est de 4 à 8 gr diluée dans 100 ml du sérum salé en IV toutes les 15 à 30 minutes
3. Inefficaces voire dangereux en cas d'intoxication aigue aux organophosphorés
4. Le traitement doit être poursuivi jusqu'à la disparition totale des signes cholinergiques
5. sont indiqués dans les intoxications sévères pour lesquelles aucune réaction spontanée n'est attendue
6. La dose d'entretien en perfusion est de 0,5 g/h (en cas d'oxime)

A(1, 2, 6)       B(4, 5, 6)      C(2, 3, 5)      D(1, 3, 4)      E(2, 3, 6)

Q14: Un produit irritant est un produit capable de provoquer chez les travailleurs :

- A. Une sensibilisation lors d'un second contact.
- B. Une sensibilisation lors de tout contact.
- C. Un érythème localisé à l'endroit de contact.
- D. Un érythème au niveau de sites éloignés du point de contact.
- E. une érosion localisée à l'endroit de contact.

Q15: La toxicité d'un produit est en rapport avec :

1. Les propriétés physico-chimiques.
2. La gravité des effets provoqués.
3. Le mécanisme d'action.
4. La capacité à induire des perturbations métaboliques.
5. La capacité à induire des effets délétères sur l'organisme.

A (1, 2, 3, 5)      B (1, 2, 3, 4)      C (2, 3, 5)       D(1, 2, 3, 4, 5)      E (2, 3, 4, 5)

Q16: La voie d'absorption d'un toxique est en rapport avec :

- A. Les propriétés physico-chimiques.
- B. L'existence d'un terrain atopique.
- C. L'existence d'une pathologie chronique.
- D. L'exposition massive à de grandes concentrations de toxiques.
- E. L'exposition prolongée au toxique.

**Q17: Un cancer professionnel survient toujours:**

1. Après cessation de toute exposition.
2. Chez tous les travailleurs ayant été exposés à des substances cancérogènes.
3. Chez les travailleurs présentant une pathologie chronique.
4. Chez les travailleurs ayant été exposés pendant plus de 20 ans au risque.
5. En cas de négligence des moyens de protection.

A (1, 2, 3, 5)

B (1, 2, 3, 4)

C (2, 3, 5)

D (toutes les réponses sont justes)

E (toutes les réponses sont fausses).

**Q18: Un cancérogène probable, signifie que :**

- A. Les preuves sont limitées chez l'homme et insuffisantes chez l'animal.
- B. Les preuves sont insuffisantes chez l'homme, mais suffisantes chez l'animal.
- C. Les preuves sont insuffisantes chez l'homme et insuffisantes chez l'animal.
- D. Les preuves sont limitées chez l'homme, mais suffisantes chez l'animal.
- E. Les preuves sont limitées chez l'homme et limitées chez l'animal.

**Q19: Les lettres « VLEP », signifient :**

- A. Vérification des Listes des Effets Professionnels.
- B. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle.
- C. Validité et Limites des Epreuves Physiologiques.
- D. Vérification des Listes des Effets de Protection.
- E. Variations de Longue durée des Effets Pathologiques.

**Q20: Toutes les professions suivantes exposent à un risque biologique sauf une, Laquelle ?**

- A. Les soignants
- B. Les vétérinaires
- C. Les travaux d'agriculture
- D. Les Prothésistes dentaires
- E. Les sages femmes

**Q21: Parmi les travaux suivants, lesquels présentent un risque élevé de développer un asthme professionnel ?**

1. Les boulangers.
2. Les mécaniciens.
3. Les éboueurs.
4. Les femmes de ménage.
5. Les enseignants.

A(1, 3, 5)

B(1, 2, 4)

C(1, 3, 4)

D(1, 4)

E(1, 2, 3, 4, 5)

**Q22: Parmi les propositions suivantes concernant les tendinites des fléchisseurs de la main et des doigts à leur insertion au coude, lesquelles sont justes ?**

1. Inflammation douloureuse des tendons du coude
2. Inflammations des tendons de la main
3. Peuvent entraîner un syndrome du canal carpien
4. Douleurs localisée au niveau de l'épicondyl médial lors de la flexion contrariée du poignet
5. Il s'agit d'épitrochléite

A(1, 2, 3)

B(1, 3, 4, 5)

C(1, 3, 5)

D(2, 3, 5)

E(1, 4, 5)

**Q23: Dans l'examen clinique du membre supérieur, des douleurs localisés à la face dorsale du poignet et de l'avant bras lors de l'extension contrariée du poignet/main évoquent:**

- A. Une tendinite des extenseurs de la main
- B. Une tendinite des fléchisseurs de la main
- C. Une maladie de De Quervain
- D. Un syndrome de la loge de Guyon
- E. Un syndrome du canal carpien

**Q24: Les professions suivantes exposent les travailleurs au risque d'être intoxiqués par le mercure sauf une, laquelle?**

- A. Préparation et emploi des amalgames
- B. Fabrication des appareils scientifiques de mesure
- C. Emploi des peintures pour les coques des navires
- D. Fabrication des écrans anti radiations
- E. Fabrication d'accumulateurs fer-nickel

**Q25: Quand la concentration d'un toxique dans l'organisme augmente progressivement pour atteindre une concentration susceptible d'engendrer des manifestations toxiques, on parle de :**

- A. Dose toxique
- B. Dose-effet
- C. Dose-réponse
- D. Dose seuil
- E. Dose unique

**Q26: Les virus sont des agents pathogènes qui :**

- A. Envahissent la cellule pour pouvoir se multiplier
- B. Se multiplient dans le sang puis envahissent la cellule
- C. Pénètrent à l'intérieur de la cellule, l'infectent puis meurent rapidement
- D. Se fixent sur la cellule et la détruisent
- E. Pénètrent à l'intérieur des cellules et restent à l'état quiescent, et ne se manifestent que lors d'une baisse de l'immunité

**Q27: : Le cancer professionnel est caractérisé par :**

1. Facteurs de risque multiples
2. Expositions multiples
3. Cancer primitif
4. Résulte d'une exposition professionnelle
5. Sous-reconnaissance générale des cas

A(1,2,3,4,5)      B ( 1,3,4)      C (1,2,4,5)      D (1,3,4,5)      E (1,2,4)

**Q28: Quelles sont les propositions exactes concernant les effets stochastiques des rayonnements ionisants ?**

1. Ils sont indépendants de la dose
2. Ils sont dépendants de la dose
3. Ils peuvent atteindre la descendance des sujets irradiés
4. ils augmentent l'incidence des cancers
5. ils sont d'apparition précoce.

A(2, 3, 5)       B(1, 3, 4)      C(2, 5)      D(2, 4)      E(3, 4, 5)

Q29: Quelles sont les propositions exactes à propos de l'intoxication chronique au plomb ?

1. Les effets engendrés par des expositions répétées n'apparaissent que lorsque le toxique s'accumule dans l'organisme,
2. Elle résulte d'une exposition de courte durée et d'une absorption rapide du toxique,
3. Les effets engendrés par des expositions répétées s'additionnent sans que le toxique ne s'accumule dans l'organisme,
4. Elle résulte d'expositions répétées pendant une longue période de temps.
5. Une dose seuil est nécessaire pour que le plomb exerce un effet toxique cumulatif

A(1, 3, 5)

B(2, 4, 5)

C(1, 4, 5)

D(1, 2, 3)

E(2, 3, 5)

Q30: Les propositions suivantes concernent le tremblement mercuriel sont justes sauf une, laquelle ?

- A. S'atténue quand le sujet se sent observé
- B. Peut s'étendre aux membres inférieurs
- C. Responsable d'une microécriture caractéristique
- D. Au début, il peut regresser après retrait de la victime de toute exposition
- E. S'aggrave quand le sujet se sent observé

clinique

Q31: Un syndrome radiologique interstitiel de densité 2/3 :

- A. Est de catégorie 1
- B. Est de catégorie 2 avec opacités
- C. Est une densité qui cache toute l'arborescence broncho alvéolaire
- D. Est une sous-catégorie de la catégorie 3
- E. Est de catégorie 2 sans opacité

Q32: Les anomalies radiologiques pulmonaires parenchymateuses de type 2/3 q/r :

- A. Cache en partie l'arborescence broncho-alvéolaire et avec plus d'opacités punctiformes
- B. Cache l'arborescence broncho-alvéolaire et avec opacités irrégulières
- C. Ne cache pas l'arborescence broncho-alvéolaire et avec opacités arrondies
- D. Cache en grande partie l'arborescence broncho-alvéolaire avec que d'opacités arrondies
- E. Ne cache pas l'arborescence broncho-alvéolaire et avec opacités irrégulières

Q33: Les anomalies radiologiques pulmonaires parenchymateuses 1/2 p/s sont :

- A. de catégorie 2 avec opacités arrondies
- B. de catégorie 2 avec opacités irrégulières
- C. de catégorie 1 avec opacités principalement punctiformes
- D. de catégorie 1 avec opacités principalement irrégulières
- E. de catégorie 2 avec opacités principalement punctiformes

Q34: Parmi les propositions suivantes concernant la dosimétrie active, lesquelles sont justes?

1. Le dosimètre est porté de façon complémentaire (associé à la dosimétrie passive) et ce, quel que soit le type de l'examen radiologique effectué
2. Représentative de la dose efficace
3. De lecture différée
4. A attribuer en fonction de la nature du rayonnement
5. De lecture en temps réel
6. Réservée aux travailleurs catégorie B

A(1, 6)

B(2, 3, 4)

C(2, 4, 6)

D(2, 5)

E(2, 3, 6)

**Q35: Quelles sont les dispositions à prendre en cas de grossesse chez une soignante DATR?**

1. Déclaration obligatoire de la grossesse au médecin du travail
2. Doit bénéficier d'une éviction de toute activité professionnelle durant toute la période de la grossesse
3. La maintenir au poste de travail avec un suivi dosimétrique mensuel
4. L'écartier de la zone contrôlée durant toute la période de la grossesse
5. L'éviction est fonction du type d'exposition (radiodiagnostic, radiothérapie)

A(1, 3, 5)                       B(1, 4)                      C(1, 2)                      D(3, 5)                      E(2, 5)

**Q36: Au terme d'une vaccination contre l'hépatite virale B, le sujet vacciné est considéré immunisé si :**

1. Ac anti HBE positifs et AC anti HBS négatifs
2. Son antigène HBE est négatif.
3. Ses anticorps anti HBS sont positifs.
4. Il est correctement vacciné avec un titrage des anticorps inférieur à 10 UI.
5. Il est correctement vacciné avec un titrage des anticorps supérieur à 10 UI.

A(1, 3, 5)                      B(1, 2, 3)                       C(3, 5)                      D(2, 3, 4)                      E(1, 2, 4)

**Q37: A l'examen clinique de l'épaule, les tests (ou les signes) permettant d'évoquer un conflit sous-acromial sont les suivants :**

1. Le signe de Neer
2. Le signe de Finkelstein
3. Le signe de Job
4. Le signe de Yocum
5. Le signe de Hawkins

A(1, 3, 4)                      B(1, 2, 3)                      C(2, 3, 5)                      D(1, 2, 3, 4)                       E(1, 4, 5)

**Q38: Les TMS mis en évidence selon le protocole SALTSA peuvent être classés en**

1. TMS spécifiques et TMS non spécifiques
2. TMS Latents: Si présence des plaintes associées à des critères temporels spécifiques
3. TMS symptomatiques: si présence de plaintes au moins 4 jours pendant au moins une semaine au cours des 12 derniers mois et les manœuvres cliniques sont négatives
4. TMS symptomatiques: si présence des plaintes au moins 4 jours au cours des 7 derniers jours et les manœuvres cliniques sont négatives
5. TMS avérés si présence des plaintes actuellement et les manœuvres cliniques sont négatives

A(1, 2, 3)                      B(2, 3, 5)                       C(1, 3, 4)                      D(1, 2, 5)                      (2, 4, 5)

**Q39: Le protocole SALTSA**

1. Est destiné aux médecins du travail
2. Permet le repérage des TMS-MS ainsi que leur suivi
3. C'est un outil diagnostique utilisable à des fins médico-légales.
4. Peut être utilisé dans le cadre de réseaux de surveillance épidémiologique
5. Le mode de classification des TMS-MS qu'il offre s'applique même aux TMS non spécifiques

A(1, 2, 3)                       B(1, 2, 4)                      C(2, 3, 5)                      D(1, 3, 5)                      E(3, 4, 5)

**Q40: Les manœuvres cliniques suivantes permettent de rechercher un syndrome de la coiffe des rotateurs sauf un, lequel ?**

- A. élévation active de l'épaule (abduction avec rotation externe)
- B. flexion contrariée du coude
- C. abduction contrariée de l'articulation gléno-humérale
- D. extension contrariée du poignet
- E. rotation externe contrariée de l'articulation gléno-humérale

# CORRIGÉ-TYPE

Université Constantine 3  
Faculté de médecine de Constantine  
Département de médecine

Service de médecine du travail

Module de médecine du travail  
Période du 20/01/2019 au 07/02/2019  
Contrôle des connaissances Lundi le 10/02/2019

Q1: Le psychosyndrome organique est en rapport avec l'exposition professionnelle au(x)

- A. Monoxyde de carbone
- B. Mercure.
- C. Organophosphorés.
- D. Plomb.
- E. Solvants

Q2: La quantité des vapeurs absorbées au niveau alvéolaire après inhalation des vapeurs des solvants peut être importante. Cette absorption excessive dépend de plusieurs facteurs dont:

1. Le travail en ambiance froide.
2. L'hypoventilation.
3. L'effort physique intense.
4. Quand la température à laquelle est porté le produit utilisé est élevée
5. La forme d'utilisation du produit.

A(1, 3, 5)

B(1, 2, 5)

C(2, 4, 5)

D(3, 4, 5)

E(1, 2, 3)

Q3: L'acné chlorée est une dermatose due :

- A. Au contact avec les dérivés phénolés
- B. Au contact avec les dérivés chlorés
- C. A une exposition aux dérivés phénoliques chlorés
- D. A une exposition professionnelle au benzène
- E. Au contact avec les aldéhydes

Q4: Une urticaire se caractérise par :

- A. Une éruption acnéiforme
- B. Une éruption bulleuse
- C. Des papulo-pustules
- D. Une éruption vésiculo-prurigineuse
- E. Des placards érythémateux prurigineux

Q5: Une dermatose arrondie avec prurit, érythème et squames et évoluant concentriquement est une :

- A. Dépigmentation cutanée
- B. Eruption acnéiforme
- C. Acné chlorée
- D. Urticaire
- E. Dermatophytie de la peau glabre

Page 1

Q17: Un cancer professionnel survient toujours:

1. Après cessation de toute exposition.
2. Chez tous les travailleurs ayant été exposés à des substances cancérogènes.
3. Chez les travailleurs présentant une pathologie chronique.
4. Chez les travailleurs ayant été exposés pendant plus de 20 ans au risque.
5. En cas de négligence des moyens de protection.

A(1, 2, 3, 5)

B(1, 2, 3, 4)

C(2, 3, 5)

D (toutes les réponses sont justes)

E (toutes les réponses sont fausses).

Q18: Un cancérogène probable, signifie que :

- A. Les preuves sont limitées chez l'homme et insuffisantes chez l'animal.
- B. Les preuves sont insuffisantes chez l'homme, mais suffisantes chez l'animal.
- C. Les preuves sont insuffisantes chez l'homme et insuffisantes chez l'animal.
- D. Les preuves sont limitées chez l'homme et insuffisantes chez l'animal.
- E. Les preuves sont limitées chez l'homme et limitées chez l'animal.



Q6: Une éruption cutanée hyperkératosique avec pulpite, érythème et fissure est :

- A. Une dermatite irritative
- B. Un impétigo
- C. Un eczéma de contact allergique
- D. Une dermatite d'usure
- E. Une urticaire

Q7: Les rayonnements Gamma ont les caractéristiques suivantes sauf une, laquelle?

- A. Sont des rayonnements photoniques
- B. Sont des rayonnements corpusculaires
- C. Sont des rayonnements très pénétrants
- D. Sont des rayonnements électromagnétiques
- E. Sont d'origine nucléaire

Q8: Un tissu radiosensible est un tissu

- 1. Qui se se divise peu
- 2. Riche en graisses
- 3. Peu différencié
- 4. Se divise fréquemment
- 5. Très différencié

A(1, 2, 5)

B(2, 3)

C(1, 3)

D(3, 4)

E(2, 3, 5)

Q9: Les propositions suivantes concernent les effets stochastiques des rayonnements ionisants sauf *deux* laquelle? *les quels ?*

- A. Touchent tous les tissus de l'organisme
- B. Sont d'apparition rapide
- C. Apparaissent à partir d'un certain seuil
- D. Sont irréversibles
- E. Ne sont pas spécifiques

Q10: Parmi les facteurs de risque suivants, lesquels sont indispensables au développement des TMS ?

- 1. Le travail statique
- 2. Le diabète
- 3. Le sexe
- 4. Les gestes répétitifs
- 5. Le stress
- 6. Les efforts excessifs

A(1, 2, 3, 4, 5, 6)

B(1, 3, 4, 6)

C(4, 6)

D(1, 4, 5, 6)

E(1, 4, 6)

Q11: Parmi les paramètres biologiques suivants, lequel évoque le diagnostic d'une intoxication aiguë aux organophosphorés?

- A. La cétolyse hépatique
- B. La réduction de l'activité de l'acétylcholinestérase globulaire
- C. La coagulation intravasculaire vasculaire disséminée
- D. L'inhibition de l'acétylcholine
- E. L'inhibition de l'activité de l'acétylcholinestérase érythrocytaire

Q23: Dans l'examen clinique du membre supérieur, des douleurs localisés à la face dorsale du poignet et de l'avant bras lors de l'extension contrariée du poignet/main évoquent:

- A. Une tendinite des extenseurs de la main
- B. Une tendinite des fléchisseurs de la main
- C. Une maladie de De Quervain
- D. Un syndrome de la loge de Guyon
- E. Un syndrome du canal carpien

Q12: A propos du syndrome dit "intermédiaire" les réponses suivantes sont exactes sauf une, laquelle?

- A. Survient entre la fin de la crise cholinergique et avant un éventuel syndrome retardé
- B. D'apparition progressive après une intoxication aiguë aux organophosphorés
- C. En rapport avec une inhibition intense et prolongée de l'acétylcholinestérase au niveau de la plaque motrice
- D. Caractérisé par une paralysie respiratoire et une parésie des muscles proximaux
- E. D'apparition brutale après une intoxication aiguë aux organophosphorés

Q13: Parmi les propositions suivantes concernant le traitement de l'intoxication aiguë aux organophosphorés par les réactivateurs de l'acétylcholinestérase, lesquelles sont exactes?

- 1. Permettent la réactivation de l'acétylcholine
- 2. La posologie chez l'adulte est de 4 à 8 gr diluée dans 100 ml du sérum salé en IV toutes les 15 à 30 minutes
- 3. Inefficaces voire dangereux en cas d'intoxication aiguë aux organophosphorés
- 4. Le traitement doit être poursuivi jusqu'à la disparition totale des signes cholinergiques
- 5. sont indiqués dans les intoxications sévères pour lesquelles aucune réaction spontanée n'est attendue
- 6. La dose d'entretien en perfusion est de 0,5 g/h (en cas d'oxime)

A(1, 2, 6)

B(4, 5, 6)

C(2, 3, 5)

D(1, 3, 4)

E(2, 3, 6)

Q14: Un produit irritant est un produit capable de provoquer chez les travailleurs :

- A. Une sensibilisation lors d'un second contact.
- B. Une sensibilisation lors de tout contact.
- C. Un érythème localisé à l'endroit de contact.
- D. Un érythème au niveau de sites éloignés du point de contact.
- E. une érosion localisée à l'endroit de contact.

Q15: La toxicité d'un produit est en rapport avec :

- 1. Les propriétés physico-chimiques.
- 2. La gravité des effets provoqués.
- 3. Le mécanisme d'action.
- 4. La capacité à induire des perturbations métaboliques.
- 5. La capacité à induire des effets délétères sur l'organisme.

A(1, 2, 3, 5)

B(1, 2, 3, 4)

C(2, 3, 5)

D(1, 2, 3, 4, 5)

E(2, 3, 4, 5)

Q16: La voie d'absorption d'un toxique est en rapport avec :

- A. Les propriétés physico-chimiques.
- B. L'existence d'un terrain atopique.
- C. L'existence d'une pathologie chronique.
- D. L'exposition massive à de grandes concentrations de toxiques.
- E. L'exposition prolongée au toxique.

Q29: Quelles sont les propositions exactes à propos de l'intoxication chronique au plomb ?

- 1. Les effets engendrés par des expositions répétées n'apparaissent que lorsque le toxique s'accumule dans l'organisme.
- 2. Elle résulte d'une exposition de courte durée et d'une absorption rapide du toxique.
- 3. Les effets engendrés par des expositions répétées s'additionnent sans que le toxique s'accumule dans l'organisme.
- 4. Elle résulte d'expositions répétées pendant une longue période de temps.
- 5. Une dose seuil est nécessaire pour que le plomb exerce un effet toxique cumulatif.

A(1, 3, 5)

B(2, 4, 5)

C(1, 4, 5)

D(1, 2, 3)

E(2, 3, 5)

**Q17: Un cancer professionnel survient toujours:**

1. Après cessation de toute exposition.
2. Chez tous les travailleurs ayant été exposés à des substances cancérigènes.
3. Chez les travailleurs présentant une pathologie chronique.
4. Chez les travailleurs ayant été exposés pendant plus de 20 ans au risque.
5. En cas de négligence des moyens de protection.

A (1, 2, 3, 5)

B (1, 2, 3, 4)

C (2, 3, 5)

D (toutes les réponses sont justes)

**E (toutes les réponses sont fausses).**

**Q18: Un cancérogène probable, signifie que :**

- A. Les preuves sont limitées chez l'homme et insuffisantes chez l'animal.
- B. Les preuves sont insuffisantes chez l'homme, mais suffisantes chez l'animal.
- C. Les preuves sont insuffisantes chez l'homme et insuffisantes chez l'animal.
- D. Les preuves sont limitées chez l'homme, mais suffisantes chez l'animal.**
- E. Les preuves sont limitées chez l'homme et limitées chez l'animal.

**Q19: Les lettres « VLEP », signifient :**

- A. Vérification des Listes des Effets Professionnels.
- B. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle.**
- C. Validité et Limites des Epreuves Physiologiques.
- D. Vérification des Listes des Effets de Protection.
- E. Variations de Longue durée des Effets Pathologiques.

**Q20: Toutes les professions suivantes exposent à un risque biologique sauf une, Laquelle ?**

- A. Les soignants
- B. Les vétérinaires
- C. Les travaux d'agriculture
- D. Les Prothésistes dentaires**
- E. Les sages femmes

**Q21: Parmi les travaux suivants, lesquels présentent un risque élevé de développer un asthme professionnel ?**

1. Les boulangers.
2. Les mécaniciens.
3. Les éboueurs.
4. Les femmes de ménage.
5. Les enseignants.

A(1, 3, 5)

**B(1, 2, 4)**

C(1, 3, 4)

D(1, 4)

E(1, 2, 3, 4, 5)

**Q22: Parmi les propositions suivantes concernant les tendinites des fléchisseurs de la main et des doigts à leur insertion au coude, lesquelles sont justes ?**

1. Inflammation douloureuse des tendons du coude
2. Inflammations des tendons de la main
3. Peuvent entraîner un syndrome du canal carpien
4. Douleurs localisée au niveau de l'épicondyle médial lors de la flexion contrariée du poignet
5. Il s'agit d'épitrachléite

A(1, 2, 3)

B(1, 3, 4, 5)

C(1, 3, 5)

D(2, 3, 5)

**E(1, 4, 5)**

- A. La cétolyse hépatique
- B. La réduction de l'activité de l'acétylcholinestérase globulaire
- C. La coagulation intravasculaire vasculaire disséminée
- D. L'inhibition de l'acétylcholine
- E. L'inhibition de l'activité de l'acétylcholinestérase érythrocytaire

Q23: Dans l'examen clinique du membre supérieur, des douleurs localisés à la face dorsale du poignet et de l'avant bras lors de l'extension contrariée du poignet/main évoquent:

- A. Une tendinite des extenseurs de la main
- B. Une tendinite des fléchisseurs de la main
- C. Une maladie de De Quervain
- D. Un syndrome de la loge de Guyon
- E. Un syndrome du canal carpien

Q24: Les professions suivantes exposent les travailleurs au risque d'être intoxiqués par le mercure sauf une, laquelle?

- A. Préparation et emploi des amalgames
- B. Fabrication des appareils scientifiques de mesure
- C. Emploi des peintures pour les coques des navires
- D. Fabrication des écrans anti radiations
- E. Fabrication d'accumulateurs fer-nickel

Q25: Quand la concentration d'un toxique dans l'organisme augmente progressivement pour atteindre une concentration susceptible d'engendrer des manifestations toxiques, on parle de :

- A. Dose toxique
- B. Dose-effet
- C. Dose-réponse
- D. Dose seuil
- E. Dose unique

Q26: Les virus sont des agents pathogènes qui :

- A. Envahissent la cellule pour pouvoir se multiplier
- B. Se multiplient dans le sang puis envahissent la cellule
- C. Pénètrent à l'intérieur de la cellule, l'infectent puis meurent rapidement
- D. Se fixent sur la cellule et la détruisent
- E. Pénètrent à l'intérieur des cellules et restent à l'état quiescent, et ne se manifestent que lors d'une baisse de l'immunité

Q27: Le cancer professionnel est caractérisé par :

1. Facteurs de risque multiples
2. Expositions multiples
3. Cancer primitif
4. Résulte d'une exposition professionnelle
5. Sous-reconnaissance générale des cas

A (1,2,3,4,5)

B (1,3,4)

C (1,2,4,5)

D (1,3,4,5)

E (1,2,4)

Q28: Quelles sont les propositions exactes concernant les effets stochastiques des rayonnements ionisants ?

1. Ils sont indépendants de la dose
2. Ils sont dépendants de la dose
3. Ils peuvent atteindre la descendance des sujets irradiés
4. Ils augmentent l'incidence des cancers
5. Ils sont d'apparition précoce.

A (2, 3, 5)

B (1, 3, 4)

C (2, 5)

D (2, 4)

E (3, 4, 5)

E. L'exposition prolongée au toxique.

**Q29: Quelles sont les propositions exactes à propos de l'intoxication chronique au plomb ?**

1. Les effets engendrés par des expositions répétées n'apparaissent que lorsque le toxique s'accumule dans l'organisme,
2. Elle résulte d'une exposition de courte durée et d'une absorption rapide du toxique,
3. Les effets engendrés par des expositions répétées s'additionnent sans que le toxique ne s'accumule dans l'organisme,
4. Elle résulte d'expositions répétées pendant une longue période de temps.
5. Une dose seuil est nécessaire pour que le plomb exerce un effet toxique cumulatif

A(1, 3, 5)

B(2, 4, 5)

C(1, 4, 5)

D(1, 2, 3)

E(2, 3, 5)

**Q30: Les propositions suivantes concernent le tremblement mercuriel sont justes sauf une, laquelle ?**

- A. S'atténue quand le sujet se sent observé
- B. Peut s'étendre aux membres inférieurs
- C. Responsable d'une microécriture caractéristique
- D. Au début, il peut regresser après retrait de la victime de toute exposition
- E. S'aggrave quand le sujet se sent observé

**Q31: Un syndrome radiologique interstitiel de densité 2/3 :**

- A. Est de catégorie 1
- B. Est de catégorie 2 avec opacités
- C. Est une densité qui cache toute l'arborescence broncho-alvéolaire
- D. Est une sous-catégorie de la catégorie 3
- E. Est de catégorie 2 sans opacité

**Q32: Les anomalies radiologiques pulmonaires parenchymateuses de type 2/3 q/r :**

- A. Cache en partie l'arborescence broncho-alvéolaire et avec plus d'opacités punctiformes
- B. Cache l'arborescence broncho-alvéolaire et avec opacités irrégulières
- C. Ne cache pas l'arborescence broncho-alvéolaire et avec opacités arrondies
- D. Cache en grande partie l'arborescence broncho-alvéolaire avec que d'opacités arrondies
- E. Ne cache pas l'arborescence broncho-alvéolaire et avec opacités irrégulières

**Q33: Les anomalies radiologiques pulmonaires parenchymateuses 1/2 p/s sont :**

- A. de catégorie 2 avec opacités arrondies
- B. de catégorie 2 avec opacités irrégulières
- C. de catégorie 1 avec opacités principalement punctiformes
- D. de catégorie 1 avec opacités principalement irrégulières
- E. de catégorie 2 avec opacités principalement punctiformes

**Q34: Parmi les propositions suivantes concernant la dosimétrie active, lesquelles sont justes ?**

1. Le dosimètre est porté de façon complémentaire (associé à la dosimétrie passive) et ce, quel que soit le type de l'examen radiologique effectué
2. Représentative de la dose efficace
3. De lecture différée
4. A attribuer en fonction de la nature du rayonnement
5. De lecture en temps réel
6. Réservée aux travailleurs catégorie B

A(1, 6)

B(2, 3, 4)

C(2, 4, 6)

D(2, 5)

E(2, 3, 6)

**Q35: Quelles sont les dispositions à prendre en cas de grossesse chez une soignante DATR?**

1. Déclaration obligatoire de la grossesse au médecin du travail
2. Doit bénéficier d'une éviction de toute activité professionnelle durant toute la période de la grossesse
3. La maintenir au poste de travail avec un suivi dosimétrique mensuel
4. L'écartier de la zone contrôlée durant toute la période de la grossesse (radiodiagnostic, radiothérapie)
5. L'éviction est fonction du type d'exposition

A(1, 3, 5)

B(1, 4)

C(1, 2)

D(3, 5)

E(2, 5)

**Q36: Au terme d'une vaccination contre l'hépatite virale B, le sujet vacciné est considéré immunisé si :**

1. Ac anti HBE positifs et AC anti HBS négatifs
2. Son antigène HBE est négatif.
3. Ses anticorps anti HBS sont positifs.
4. Il est correctement vacciné avec un titrage des anticorps inférieur à 10 UI.
5. Il est correctement vacciné avec un titrage des anticorps supérieur à 10 UI.

A(1, 3, 5)

B(1, 2, 3)

C(3, 5)

D(2, 3, 4)

E(1, 2, 4)

**Q37: A l'examen clinique de l'épaule, les tests (ou les signes) permettant d'évoquer un conflit sous-acromial sont les suivants :**

1. Le signe de Neer
2. Le signe de Finkelstein
3. Le signe de Job
4. Le signe de Yocum
5. Le signe de Hawkins

A(1, 3, 4)

B(1, 2, 3)

C(2, 3, 5)

D(1, 2, 3, 4)

E(1, 4, 5)

**Q38: Les TMS mis en évidence selon le protocole SALTSA Peuvent être Classés en**

1. TMS spécifiques et TMS non spécifiques
2. TMS Latents: Si présence des plaintes associés à des critères temporels spécifiques
3. TMS symptomatiques: si présence de plaintes au moins 4 jours pendant au moins une semaine au cours des 12 derniers mois et les manœuvres cliniques sont négatives
4. TMS symptomatiques: si présence des plaintes au moins 4 jours au cours des 7 derniers jours et les manœuvres cliniques sont négatives
5. TMS avérés si présence des plaintes actuellement et les manœuvres cliniques sont négatives

A(1, 2, 3)

B(2, 3, 5)

C(1, 3, 4)

D(1, 2, 5)

(2, 4, 5)

**Q39: Le protocole SALTSA**

1. Est destiné aux médecins du travail
2. Permet le repérage des TMS-MS ainsi que leur suivi
3. C'est un outil diagnostique utilisable à des fins médico-légales
4. Peut être utilisé dans le cadre de réseaux de surveillance épidémiologique
5. Le mode de classification des TMS-MS qu'il offre s'applique même aux TMS non spécifiques

A(1, 2, 3)

B(1, 2, 4)

C(2, 3, 5)

D(1, 3, 5)

E(3, 4, 5)

**Q40: Les manœuvres cliniques suivantes permettent de rechercher un syndrome de la coiffe des rotateurs sauf un, lequel ?**

- A. Elévation active de l'épaule (abduction avec rotation externe)
- B. Flexion contrariée du coude
- C. Abduction contrariée de l'articulation gléno-humérale
- D. Extension contrariée du poignet
- E. Rotation externe contrariée de l'articulation gléno-humérale